

BULLETIN D'INFORMATION D'ARGAGNON

JANVIER 2021

LES BONNES ADRESSES			
NOM	N° DE TEL	MAIL ET SITE	ACTIVITES
ARRET ET ALLER	05 59 09 37 35 06 79 56 98 37	www.stopinfrance.com	Chambres d'hôtes
ATOUT VERT	05 59 67 68 69	www.atout-vert.com	Création et entretien espaces verts
AU FOURNIL D'ARGAGNON	05 59 38 28 05		Boulangerie Pâtisserie Chocolaterie
BEARN BOISSON SERVICE	06 87 89 30 29	www.bearnboissons-services.com	Grossiste en boisson
BORDENAVE Denis	06 84 81 14 97	bordenave.denis@gmail.com	Conseil Services Administratifs
CFB FERMETURES CONCEPT	05 59 67 35 12	fermetures-concept@orange.fr	Menuisier
MAISONNEUVE Anne	06 81 19 48 14		Infirmière
DUBOIS Gislaïne	06 81 99 76 74		Infirmière
CACHAÛ	05 59 67 64 04		Bar Tabac Jeux
CATHY COIFF'	05 59 67 68 36 06 80 02 62 20		Coiffeuse à domicile
CAZALA Benoît	07 82 03 88 58		Ostéopathe
CF CARRELAGE	05 24 37 61 30 06 18 21 04 17	contact@cf-carrelage.fr	Carreleur
CFB	05 59 67 60 84 06 11 40 88 77	wilfrid.bures@wanadoo.fr	Matériel frigorifique
ESCOT Christiane	06 51 26 44 24	www.naturopathie-monchoix.fr	Naturopathe-Soins énergétiques
FERT Gilles	05 59 67 35 53		Miel et dérivés
GITE DU CABBARRAT	05 59 67 65 35	gitecambarrat@yaho.fr	Gîte
KTRA'S	06 17 17 47 68	ktra.s@free.fr	Assistance administrative
LA BULLE	05 59 67 67 31	www.restaurant-labulle.fr	Restaurant
LA FERME DU CABIROO	05 59 67 65 35 06 74 19 70 52	www.gites-cabiroobearn.com	Gîte
LAHERRERE Laurence	06 75 00 26 82		Praticienne en énergétique chinois
LDCO	06 31 78 96 35	lespademaurence@gmail.com	Peinture et décoration
LOR'K'IDEE COIFFURE	06 21 91 71 16		Coiffure
MARREC Béatrice	06 42 35 86 62	bea2913@laposte.net	Conseillère forme et bien-être
MCD METAL	06 86 80 17 67	mcmetal@laposte.net	Tuyauterie Chaudronnerie
MONOMUR BELLENBERG	06 17 59 80 07	www.ziegelwerk-bellenberg.de	Briques isolantes Etude, Assistance
PROWIN	06 17 66 07 28	annie64.prowin@orange.fr	Produits d'entretien professionnel
SARL JARDI'NET	06 03 75 33 35		Jardins espaces verts
SPIRILINE AQUITAINE	06 79 23 53 77	spirilineaquitaine.com	Producteur de spiruline
CECB	06 49 29 72 47	cecbexpertise64@gmail.com	Cabinet expertise conseils bâtiment
EDESSECILS	06 33 55 20 54	Edessecils (facebook)	Technicienne du regard Prothésiste ongulaire

Pour le prochain bulletin, si vous désirez faire figurer votre activité, merci de contacter la Mairie.

Le Mot du Maire :

Argagnonnais, Argagnonnaises

La période que nous traversons est à la fois inédite et incertaine. Elle a conduit pour la première fois à une paralysie et un ralentissement des activités. Elle se prolonge entre déconfinement, reconfinement et couvre-feu sans que nous puissions précisément en prévoir la durée.

Dans ce contexte, chacun est remarquable par le sens des responsabilités devant les mesures sanitaires, et souvent par l'esprit d'initiative en suscitant des adaptations nécessaires à la vie courante.

Certains d'entre-vous par exemples ont proposé leurs services à la collectivité, notamment au profit des plus âgés.

Ce sont là des valeurs et des forces qui se sont révélées intactes dans notre village et seront précieuses pour dynamiser encore mieux le retour à l'activité. Pour l'heure nous faisons le dos rond, mais nous savons que nous sommes prêts pour des lendemains meilleurs.

Le personnel de notre petite collectivité est mobilisé pour la continuité du service public, cependant les différentes mesures sanitaires et d'autres aléas, nous ont conduits à plusieurs jours de fermeture de l'accueil de la mairie et de l'agence postale communale.

L'équipe municipale dès sa mise en place en mai 2020 a décidé de maintenir les différents projets de travaux et d'études permettant aux entreprises compétentes de maintenir leur activité. Il en sera de même pour 2021.

L'année 2020 s'est terminée sous le signe de la prudence et de la vigilance face à la Covid-19.

Cependant, je souhaite que l'année 2021 nous amène à retrouver vite nos activités et nos passions, et qu'elle nous garde unis et solidaires dans une phase de reprise qui demandera des efforts et où nous devons tous nous épauler.

J'ai une pensée plus particulière pour nos associations qui depuis bientôt un an sont en sommeil et qui doivent en permanence s'adapter sans réellement pouvoir se projeter pour 2021.

Je ne doute pas quelles sont prêtes à rebondir dès que cela sera possible.

Aussi, confiants en la capacité de tous les habitants de notre village, souhaitons nous la meilleure année possible, source d'épanouissement individuel et de cohésion entre tous. L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour 2021, ainsi qu'à vos proches, avec nos sentiments les plus cordiaux pour toutes et tous.

Gilles LÉVÊQUE

Maire de la Commune d'Argagnon



RAPPELS UTILES



**LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE SONT OUVERTES AU PUBLIC
AUX HORAIRES SUIVANTS PERMETTANT LA DÉSINFECTION DES LOCAUX :**

Lundi : De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Mardi : De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mercredi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Jeudi : De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Vendredi : De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

(Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des directives sanitaires)

Les clients de l'Agence Postale Communale et les administrés de la Commune sont accueillis au sein des locaux de la Mairie mais ne peuvent rentrer qu'un par un afin de casser la chaîne de la COVID pour que nous puissions tous nous protéger et reprendre une vie normale. Pour cela la porte est donc fermée, il vous suffit de nous appeler au 05.59.67.65.86 afin que nous venions vous ouvrir.

CHANTIERS RÉALISÉS OU EN COURS ET INFORMATIONS

→ CIMETIÈRE Ad 'AP :



L'aménagement du cimetière pour l'accessibilité des personnes en situation d'handicap.

→ ENROCHEMENT DES BERGES DE LA STATION D'ÉPURATION :



L'enrochement pour la protection de la berge de la station d'épuration a été réalisée.

→ LOTISSEMENT COMMUNAL LABAIGT:



L'aménagement de la 2ème partie du lotissement communal "LABAIGT" a débuté. 14 lots supplémentaires (n°17 à 30) seront disponibles dès mars 2021, en fonction de l'avancée des travaux. Retrouvez toutes les informations sur le blog de la Mairie.

→ Urbanisme - Installation de Mobil-home :



L'installation d'un mobil-home sur un terrain privé doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie .

Il est considéré comme une construction et doit faire l'objet d'une demande.

Deux cas sont à distinguer selon que la surface au sol fasse plus ou moins de 20 m² :

- Pour une surface au sol de moins de 20 m² : L'article R421-23 du Code de l'urbanisme prévoit qu'il est nécessaire de faire une déclaration préalable de travaux, à déposer en mairie avec les pièces justificatives.

- Pour une surface au sol de plus de 20 m² : L'article R421-14 du Code de l'urbanisme soumet à demande de permis de construire en mairie toute construction dont l'emprise au sol dépasse 20 m².

Nous invitons les détenteurs éventuels de HLL à se mettre en conformité avec la réglementation s'ils n'ont pas réalisé de demande. Les services de l'urbanisme sont à votre disposition pour vous aider dans toutes vos démarches d'autorisation de travaux ou d'implantation de HLL (Habitation Légère de Loisir).

→ Le projet de la nouvelle Mairie suit son cours :



ÉLAGAGE ET RÉSEAUX FILAIRES

Le charme de notre village, ce sont aussi les beaux arbres qui bordent nos routes.

Néanmoins, ils ne sont pas les seuls à se partager l'espace : l'électricité, le téléphone et bientôt la fibre sont acheminés en aérien. Ces réseaux relèvent du service public et sont installés sur le domaine public.

La loi permet de les préserver.

Les arbres des riverains dont les branches gênent le passage des fils doivent être taillés par les habitants (propriétaires ou locataires le cas échéant) : il en est de leur responsabilité en cas de problème.

Afin de vous faciliter la tâche, la collectivité propose de couper les branches gênantes et ceci à l'aplomb du domaine public. Il vous suffit de signaler précisément à la mairie la parcelle que vous souhaitez élaguer (avant le 11 février 2021).

A savoir :

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure.



DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

CHORALE ARCANTO

On se souviendra longtemps de cette année 2020 chez les choristes d'ARCANTO ! L'année avait pourtant bien commencé par notre assemblée générale puis par un concours de belote en Février où 33 équipes se sont affrontées dans une ambiance très conviviale. Heureusement, nous en avons bien profité parce que depuis plus rien !!... Le virus COVID-19 est venu perturber toutes les activités de notre association. Nous avons repris les répétitions dès que l'on a pu en Juin, en plein air. Nous étions tellement contents de nous retrouver. Mais ça n'a pas duré, ce virus n'aime pas le chant. Alors, depuis Octobre, tout est au point mort mais nous ne baissons pas les bras. Souhaitons que 2021 puisse nous permettre de nous retrouver. Nous avons hâte de nous produire en concert dans notre église. En attendant, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année. Prenez soin de vous et à bientôt.

LOU TEMPS DE BIBE

Notre Club a été contraint de cesser toutes activités depuis le mois de Mars 2020. Nous avons dû annuler les voyages, repas, jeux et gouters. En octobre, nous avons réussi à organiser un après-midi de jeux de société et gouter (châtaignes / Bourret). Nous étions 25 adhérents, mais hélas nous n'avons pu reprogrammer ces rencontres du fait du second confinement. A ce jour, nous n'avons pas d'autorisation d'occupation de la salle à la Mairie. Afin de marquer ce début d'année 2021, nous avons offert à chaque adhérent un coffret de produits locaux qui leur a été remis par les membres du bureau. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une bonne année 2021, santé, bonheur et, espérons-le meilleure que la précédente ! Prenez soins de vous et restez prudents pour que nous puissions nous retrouver le plus rapidement possible.

Association Des Parents D'élèves

Avec la crise sanitaire, les activités de l'association ont été interrompues. Nous avons quand même pu faire le loto électronique. Aucun voyage de fin d'année n'a pu être fait. L'association a quand même offert à chaque enfant entrant au collège une calculatrice. Courant octobre nous avons fait l'assemblée générale avec des modifications au sein du bureau. Vous trouverez ci-dessous le nouveau bureau :

- Mr BORDENAVE Denis et Mme PETIT Stéphanie, coprésidents
- Mr MILHOUA BRICE et Mr LAMOTHE Guillaume trésoriers
- Mr DARRICAU François et Mme SAINT CRICQ Sophie, secrétaires

Avant les vacances de fin d'année, l'association des parents d'élèves a offert un gouter de Noël à chaque enfant dans le respect des règles sanitaires. A cette occasion a été offert un petit ballotin de chocolat à chacun.

L'ensemble des membres de l'association se joint à nous pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette année 2021.

Comité des Fêtes

L'année 2020 a été compliqué, nous n'avons pu faire toutes les activités prévues (Repas dansant et réveillon). Cependant pour les fêtes nous avons organisé un jour de fête avec l'autorisation de la préfecture et de la mairie.

- Le matin, la marche pédestre s'est déroulée dans une bonne ambiance avec une collation à l'arrivée.
- Le VTT avec la participation de Stéphane en a fait transpirer plus d'un en découvrant de nouveaux chemins de randonnées qui ont été rudes pour certains.
- Le concours de pétanque qui a réuni 41 équipes. Une panne d'électricité dans la soirée, heureusement que les voitures avaient de bonnes batteries pour pouvoir finir les parties.

Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.